

YEŞİM NAZLAR:

Bonjour à tous. Bienvenue au webinaire de l'At-Large de renforcement des capacités. C'est notre deuxième webinaire sur le processus de développement de politiques. Nous sommes le mardi 28 mars 2017. Il est 13 h 00 UTC.

Nous ne faisons pas d'appel, parce qu'il s'agit d'un webinaire. Je vous demande à tous de ne pas oublier, que vous soyez par Adobe ou par téléphone, d'éteindre vos micros lorsque vous ne parlez pas. Lorsque vous prenez la parole, donnez votre nom non seulement pour la transcription, mais également pour permettre aux interprètes de vous identifier sur les différents canaux linguistiques. Nous avons donc l'anglais, l'espagnol et le français qui sont interprétés pour ce webinaire. Merci à tous d'être avec nous. Je vais maintenant passer la parole à Tijani Ben Jemaa qui va s'occuper de cet atelier. Merci beaucoup. C'est à vous, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Yeşim. Bonjour à tous. Comme Yeşim l'a dit, il s'agit du deuxième webinaire de cette année, de 2017. Nous allons donc parler du développement de politiques, mais plus spécifiquement du rôle de l'At-Large dans ce domaine.

Alors, avant de commencer la présentation, j'aimerais demander au personnel s'il peut faire des annonces logistiques. Et ensuite, on reviendra à la présentation.

Yeşim, c'est à vous.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

YEŞİM NAZLAR:

Merci beaucoup, Tijani. Nous allons donc effectivement parler des détails logistiques de ce que vous avez à l'écran sur Adobe Connect. Alors, il y a une question. Alors donc, pardon, pour les questions, ce sera sur la gauche de l'écran.

Alors, nous avons un petit problème de son sur la ligne anglaise. Ça y est, c'est fini. On n'entend plus le problème.

Très bien. Alors si vous avez des questions, nous vous encourageons à les taper sur l'Adobe Connect : elles seront donc redirigées vers l'intervenant. Sur la droite, il y aura un questionnaire, un sondage, à la fin de la présentation. Et enfin, nous aurons une petite partie d'expérience de l'utilisateur. Il y aura un questionnaire à la fin du webinaire pour savoir si tout s'est bien passé. Et donc voilà. C'est tout pour les détails logistiques. Je repasse la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Yeşim. Donc, nos intervenants aujourd'hui sont Alan Greenberg, qui est donc président de l'ALAC et qui est également une des personnes qui a le plus contribué aux différents processus de développement de politiques de l'ALAC. Le deuxième intervenant sera Ariel, Ariel Liang, qui est donc membre du personnel et qui s'occupe justement du développement des politiques et du développement des chartes. Donc, je ne sais pas qui va commencer en premier. Alan, semble-t-il. Alan, c'est à vous. Vous avez la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup. Donc, cette réunion va traiter du développement des avis relatifs aux politiques. Alors le terme « avis », on va justement en parler. Au sein d'At-Large, nous considérons que notre tâche principale est de représenter l'intérêt des utilisateurs de l'Internet. Alors l'enjeu, bien sûr, c'est comment est-ce qu'on peut le faire ? Comment peut-on représenter tous ces utilisateurs ? Quels sont les moyens que nous avons pour le faire ? Alors, les statuts nous donnent à faire ça, une certaine orientation.

Donc, les statuts de l'ICANN concernant l'ALAC – l'ALAC est en fait l'entité au sein de l'ICANN qui agit au nom de l'At-Large, donc c'est de « considérer et de fournir des avis sur les activités de l'ICANN dans la mesure où ces avis sont liés à l'intérêt des utilisateurs de l'Internet individuels. Ceci inclut les politiques créées par les organisations de soutien de l'ICANN, ainsi que beaucoup d'autres questions pour lesquelles le point de vue de la communauté et les avis de la communauté sont appropriés. »

Donc, c'est très ouvert. Donc notre travail, c'est vraiment de fournir des avis.

Et donc vous voyez, c'est la même définition avec les mots surlignés, avec les mots en rouge. Donc, nous avons des avis que nous fournissons sur les activités de l'ICANN et nous pouvons également fournir un point de vue un peu sur tout ce qui est pertinent.

Diapositive suivante, s'il vous plait.

Alors, qu'est-ce que cela veut dire le terme « avis » ? Lorsqu'on donne un avis à quelqu'un, en principe, cela veut dire qu'on est peut-être plus

sage que cette personne et qu'on lui fournit la bonne réponse dans une certaine mesure. Alors, il est tout à fait possible qu'ils choisissent de ne pas nous écouter, mais c'est un petit peu la signification implicite du mot « avis ». « Point de vue », c'est beaucoup plus modéré. Donc, on a un point de vue sur le processus, mais cela ne veut pas nécessairement dire que c'est la bonne manière de faire. En tout cas, c'est ce que vous croyez. Mais c'est tout.

Donc, au sein de l'At-Large en général, lorsqu'on donne un avis, c'est un terme technique qui s'adresse au Conseil. Donc, on dit au Conseil que l'At-Large, que l'ALAC pensent au nom des utilisateurs finaux qu'ils doivent faire telle ou telle chose, que le Conseil doit faire telle ou telle chose. Donc, le Conseil a une obligation de répondre à ceci et les anciens Conseils ne le faisaient pas nécessairement. Mais le Conseil actuel prend au sérieux les avis que nous lui fournissons.

Alors en ce qui concerne les avis, est-ce que nous fournissons des avis à d'autres entités ? En théorie, les statuts nous le permettent, mais dans la pratique, nous ne le faisons pas. Parce que si nous cherchons à influencer la manière dont les décisions sont prises, vous savez, de manière collégiale, d'ailleurs et dans un processus multipartite, par définition, la théorie, c'est que nous sommes tous égaux. Et donc à titre d'entité égale, et bien tout ceci n'est pas traité nécessairement comme avis, mais comme point de vue. Donc, nous essayons d'équilibrer les différents points de vue. Bien sûr que l'on pourrait fournir des avis à n'importe quelle entité de l'organisation, mais en général, ce n'est pas ce que nous faisons. Par contre, nous donnons notre point de vue à d'autres entités, parfois même au Conseil. Par exemple, dans les cas où

on ne leur dit pas qu'on souhaite absolument qu'ils fassent telle ou telle chose, sinon il faudra nous expliquer pourquoi.

Donc, vous voyez qu'il y a un petit peu différentes perspectives là-dessus et nous essayons d'y prêter attention.

Donc, il y a deux voies principales, deux moyens principaux. Donc, le processus d'« avis » et l'autre voie ou l'autre moyen, c'est donc de fournir des points de vue dans le processus. Et donc, pour moi, c'est un processus participatif. C'est comme ça que j'y fais référence. Cela veut dire que nous travaillons avec les groupes, mais pas nécessairement à titre de sages qui fournissent des avis, mais donc pour avancer un petit peu. On en reparlera un petit peu plus tard dans le cadre du webinaire. Mais je vais d'abord passer la parole à Ariel qui va décrire le processus que nous suivons. C'est un processus qui a évolué au fil des années. C'est donc le processus de création des avis et des points de vue lorsqu'une opportunité pertinente se présente. Même si on parle d'avis, en fait c'est un avis qui est un peu plus modéré. C'est un petit peu un point de vue. Ça pourrait devenir un avis officiel, mais d'une manière générale, c'est plutôt une perspective que nous fournissons.

Ariel, c'est à vous.

ARIEL LIANG:

Merci beaucoup, Alan. Yeşim, c'est juste pour vous assurer que vous voyez bien la diapositive à l'écran ?

YEŞİM NAZLAR:

Ariel, c'est à vous.

ARIEL LIANG:

Pardon. Une petite minute. Donc, je vous montre cet écran, c'est pour vous montrer un petit peu la page sur laquelle nous reviendrons.

Par rapport à ce que vient de dire Alan, l'ALAC fournit souvent un point de vue sur différentes choses. Donc l'idée, c'est justement de participer aux commentaires publics par exemple. Mais bien sûr que ce n'est pas le seul moyen qu'a l'ALAC de fournir un point de vue. Mais étant donné que c'est l'activité principale, et bien nous nous focalisons sur cet aspect.

Je ne sais pas si beaucoup d'entre vous savez à quoi correspond le commentaire public, la période de commentaires publics. C'est un élément vital pour le processus de décision de l'ICANN. Et donc, peut-être que vous avez déjà entendu parler du fait que la GNSO a un processus de développement de politiques, un groupe de travail qui s'occupe de ça et qui, parfois, fournit des produits livrables qui vont donc émettre des rapports, ou alors il y a tel ou tel département du personnel qui va donc publier un plan sur le budget, etc. Donc, il y a des rapports, des propositions pour recommandation. Et donc, il y aura invitation à commentaires auprès de tout le monde sur ces produits livrables. Donc l'idée, c'est de prendre en compte le point de vue multipartite avant de créer le produit final, définitif.

Donc, en général, pour chaque période de commentaires publics, vous avez quarante jours. Dans cette période, n'importe qui dans l'organisation, à l'interne et à l'externe de l'ICANN, peut fournir un commentaire par rapport au processus. Et une fois que la période de commentaires publics est terminée, le personnel de l'ICANN est, en

général, responsable de cette période et va donc compiler les différents commentaires qui ont été fournis, et ensuite, livrer le processus final, la décision finale à la fin.

Donc, je ne sais pas si vous voyez sur la diapositive, mais vous avez un URL, donc icann.org/public-comment. Donc, c'est la page principale qui rassemble les différents commentaires publics de l'ICANN et donc, je mettrais ce lien dans le chat.

Donc, pour vous aider un petit peu dans votre travail, vous pouvez voir sur le haut de cette page – vous l'avez à l'écran, vous pouvez voir les dates de fermeture donc de ces commentaires publics et dates d'ouverture. Et donc, la durée est de quarante jours. Et si vous descendez un petit peu, vous pouvez voir tout ce qui vient d'être fermé pour les commentaires publics. Donc voilà comment nous fonctionnons.

Et pour vous montrer un petit peu à quoi ressemble une page, vous pouvez cliquer dessus et voir beaucoup plus de détails : combien de jours il reste avant la date de fermeture. Vous voyez tout le texte qu'il y a avec beaucoup d'Informations, d'historique sur ce commentaire public. Donc voilà beaucoup de ressources également qui vous sont données, des ressources pertinentes que vous voyez sur la page et que vous pouvez accéder.

Voilà donc comment fonctionne le forum de commentaire public. Vous avez une adresse email et cela vous permet donc d'envoyer vos commentaires, de faire un commentaire public de cette manière.

Donc, je reviens au cours de ma présentation.

Il y a un processus pour répondre donc aux commentaires publics de la part de l'ALAC. Et voilà comment cela fonctionne. Il y a tout d'abord un espace public de travail wiki qui est donc effectué pour les commentaires publics. Vous avez la possibilité de revoir le commentaire public, éventuellement d'identifier une personne qui va être le ou la, le rédacteur ou la rédactrice du commentaire public.

Donc la première étape, c'est l'espace de travail wiki pour At-Large, qui doit donc être institué. Pour vous donner une idée de cela, vous avez donc un exemple de wiki communautaire à l'écran. Il y a donc une consultation possible de la communauté de cette manière. C'est pour cela que nous avons besoin de cette plateforme basée sur le wiki, basée sur le web.

Et très souvent, vous allez retrouver le contenu des commentaires, ce que vous avez déjà vu auparavant. Vous avez beaucoup d'informations qui sont données sur ce wiki. Et donc cette page web va illustrer le calendrier une nouvelle fois pour le commentaire public et également, le travail de rédaction qui se fait.

Il va y avoir donc publication en fin de course de ce commentaire public.

Il y a une fonction importante : c'est de collecter tous les commentaires provenant de la communauté At-Large. Donc une fois que vous avez cet espace de travail wiki, et bien toute la collectivité ALAC est contactée, est au courant et peut donc participer à ce processus. Donc, nous sommes en mesure de commenter, de réagir par rapport à un point important pour l'ICANN.

Vous recevez un courriel qui ressemble à cela. Vous l'avez à l'écran. C'est comme ça que vous pouvez participer à cet espace de travail wiki. Vous devez bien entendu lire très attentivement les informations, travailler sur l'espace de travail wiki.

Et je vais vous montrer par exemple cet exemple de l'espace de travail wiki. Voilà ce à quoi ça ressemble. Je vous montre cet exemple. Il y a donc la possibilité de dialoguer à ce niveau, de travailler sur cet espace. Et vous voyez ce qui est ouvert en haut et vous voyez le travail qui a été effectué sur les commentaires publics, ceux qui ont été fermés. Vous avez toutes les dates. Vous avez toutes les informations qui sont devant vous sur l'écran. Vous voyez le travail également de l'ALAC qui est effectué. Il y a un travail de rédaction d'un commentaire public. Vous voyez à quelle étape du processus nous sommes sur cette page. Vous voyez tout le travail avec les commentaires, toute l'avancée du travail. Donc voilà. Ça ressemble à cela.

Un autre exemple, donc j'appuie ici. Ça, c'est un autre travail qui a été fait sur les identifiants, la technologie des identifiants. Et voilà le travail qui a été fait par l'ALAC. Vous voyez des commentaires et vous avez accès à tout. Vous avez les commentaires en bas. Vous voyez la première ébauche qui a été soumise et la version finale qui doit être votée par l'ALAC, qui doit être ratifiée. Il y a un processus de ratification et vous voyez ce qui est soumis, une version en PDF. Donc en bas, vous avez les commentaires des différents membres de l'ALAC qui ont été reçus.

Vous pouvez vous-même tout simplement de cette manière rédigé un commentaire et l'envoyer, participer à cet espace de travail. Donc voilà à quoi ressemble une page wiki, un espace de travail wiki.

Nous allons maintenant parler du travail de révision du commentaire public et de l'identification du rédacteur ou de la rédactrice du commentaire public. Donc, il y a une consultation large comme nous l'avons vue. La manière dont travaille l'ALAC, c'est par beaucoup de téléconférences qui travaillent à ces commentaires publics. Les RALO jouent un rôle important. Les leaders des RALO et les RALO interviennent. Vous avez également des spécialistes, des personnes qui connaissent bien certains domaines au sein d'At-Large. Et donc, ils apportent leur point de vue et leurs opinions d'experts. Cela permet de définir un consensus. C'est donc l'approche ascendante que nous avons à l'ICANN. Nous travaillons de cette manière. Ensuite, une personne ou un groupe de personnes vont être identifiés pour rédiger la réponse aux commentaires publics. Donc ça, c'est la manière dont l'ALAC peut avoir donc une participation aux commentaires publics de l'ICANN.

Nous avons donc ce rapport qui est effectué. Il y en a qui sont ouverts, comme nous l'avons vu, pendant quarante jours et jusqu'au dernier moment, on a la possibilité de participer et donc d'envoyer son opinion, son point de vue de cette manière.

Un autre élément important également, vous n'avez pas besoin d'être membre de l'ALAC ou une liaison, ou un leader d'une RALO, pour participer. Tout le monde de la communauté At-Large peut absolument participer au processus et à la rédaction de cette manière des commentaires publics. Évidemment, vous devez consulter d'autres

membres de la communauté, travailler avec les experts, avec les spécialistes de ces points précis, il faut donc participer aux débats, participer au processus de groupe. Mais une nouvelle fois, toutes les personnes de la communauté At-Large peuvent fournir leur point de vue.

Donc comme je l'ai mentionné, les membres de l'ALAC, les leaders des RALO et les liaisons de l'ALAC, très souvent, travaillent à ces déclarations de l'ALAC.

Donc une nouvelle fois, comment participer, comment s'engager ? Donc si vous voulez rédiger ou participer à la rédaction de ces textes, notamment pour les activités définissant les politiques de l'ICANN, comment vous pouvez participer à ces commentaires publics ? C'est en participant notamment aux téléconférences de l'ALAC. Il faut suivre ce qui se passe dans la communauté, dans les autres groupes évidemment, être au courant de ce qui se passe à la GNSO, à la ccNSO et ainsi de suite. Donc tout ce qui se passe dans les différents groupes de travail de l'ICANN, vous devez bien entendu vous mettre au courant. Donc, ce wiki vous permet de participer au travail de l'ICANN d'une manière tout à fait efficace.

Il est important de lire toute la documentation qui vous est fournie et d'être bien informé pour donner des avis informés et intéressants pour le groupe.

Donc, participer aux téléconférences est essentiel, aux téléconférences ALAC, parce que l'on va parler durant ces téléconférences des commentaires publics et des réponses que l'ALAC va apporter à ces

commentaires publics. Donc si vous voulez vous porter volontaire, vous pouvez contacter le personnel à l'adresse sur l'écran.

Enfin, vous allez recevoir à ce moment-là un email du personnel de l'ICANN. Vous envoyez d'abord un email et nous vous répondrons. Vous avez toutes les informations sur l'écran et cela vous permettra de vous mettre en rapport avec Alan, par exemple, et de travailler de cette manière. Donc voilà la manière dont vous pouvez participer.

Alors l'étape suivante, c'est donc de publier ce qui va se passer après. Alors comme vous l'avez vu tout à l'heure, on affiche sur la page wiki en bas la version préliminaire. Et ensuite, on envoie un email à l'ALAC Announce. C'est un peu une manière de déclencher le processus de manière à ce que la communauté sache que cette version préliminaire est prête, qu'on peut la consulter et qu'on peut donc fournir des commentaires. Ensuite, il y a donc un délai dans l'email qui indique à quel moment est-ce que le rédacteur considèrera ou aura considéré votre commentaire sur la version préliminaire.

Alors autre chose sur quoi il faut mettre l'accent, on n'a pas besoin d'être leader RALO, d'être membre, pour fournir un commentaire. En fait, n'importe qui dans la communauté At-Large peut fournir un commentaire. Cela est vraiment la clé pour justement l'engagement. Donc une fois que la période de commentaire est terminée, le rédacteur va considérer tout ce qui aura été soumis et republiera une version sur le wiki pour que la communauté puisse la lire.

Alors voilà un petit peu à quoi ressemble l'email. Ce que j'ai surligné, c'est donc en fait la date délai pour fournir vos commentaires.

Donc l'idée, c'est vraiment de lire la version préliminaire publiée sur le wiki et une autre clé, c'est donc d'utiliser la partie des commentaires sur le wiki pour fournir votre point de vue. C'est en fait la meilleure manière de procéder, parce que tout le monde peut voir qui a commenté. Et donc, pour des raisons de transparence, c'est important. C'est également plus facile pour le rédacteur de voir un petit peu quels sont les différents commentaires, parce que si on utilise une liste de diffusion par email, etc., c'est beaucoup trop éparpillé. Donc, c'est une bonne manière de consolider les différents commentaires.

Si vous n'avez pas de compte wiki pour utiliser cette fonction, et bien vous pouvez demander au personnel de vous aider à en mettre un en place. Si vous souhaitez donc faire des commentaires, vous pouvez également contacter directement le rédacteur pour fournir votre point de vue de manière orale. Mais ceci représente vraiment la meilleure manière, à travers l'espace wiki, de soumettre votre commentaire.

Section suivante sur la ratification et la soumission par l'ALAC. Donc ceci s'applique aux membres d'ALAC. C'est moins... Cela concerne moins les autres, la communauté plus large. Mais c'est quand même important, parce que cela vous permet de comprendre comment le point de vue de l'ALAC est soumis, comment il est approuvé. Donc, cette ratification est quand même un élément clé du processus. En général, c'est quelque chose qui est fait de manière électronique, avec un vote électronique. Mais on peut également le faire lors des téléconférences ou lors des séances en face à face. Il faut au moins huit membres de l'ALAC qui soient présents pour voter. Souvent donc, les membres de l'ALAC votent sur une déclaration dans des délais qui vont en fait un peu dépendre de la date de soumission des déclarations.

Donc ça, c'est le point de vue du personnel dans le processus. Ceci s'applique moins à la communauté At-Large en général, donc comme je le disais. Mais c'est quand même important.

Donc une fois que la déclaration a été soumise, on peut la trouver sur la page de commentaires publics. Donc, je vais vous montrer un exemple. Si on revient aux identificateurs At-Large, voilà. Donc, commentaire public terminé. Vous pouvez voir en fait tous les points de vue. Vous pouvez cliquer sur ce lien et là, vous voyez les différentes personnes, les différents groupes qui ont soumis des commentaires. Et donc, vous voyez le personnel At-Large, ainsi que la déclaration ALAC, le texte des emails. Donc, vous pouvez voir à quoi correspond cette déclaration directement.

Et enfin, si vous voulez voir tout, toutes les déclarations ALAC soumises pour commentaire public, vous avez une page que vous pouvez référencer. Alors, je vais vous montrer comment naviguer sur cette page. Donc, si vous regardez, vous pouvez cliquer ici et voir en fait tous les différents points de vue de l'ALAC avec pour certains des commentaires publics. Donc ça, vous pouvez donc regarder ici les filtres pour faire une recherche sur la base de mots clés, sur la base des différents sujets. Donc ça, c'est un bon moyen que vous avez. Donc, on va prendre un petit exemple. Si vous souhaitez lire, vous cliquez sur le titre du commentaire et vous pouvez avoir accès à des documents PDF que vous pouvez télécharger. Donc voilà en fait comment vous pouvez lire la déclaration qui a été soumise.

Donc voilà un petit peu le processus. Je vais maintenant repasser la parole à Alan, qui va continuer là-dessus.

Alan, c'est à vous.

ALAN GREENBERG:

Merci Ariel. Est-ce qu'on pourrait ramener mes diapositives ? Et on va commencer par la diapositive numéro 9, s'il vous plait. Merci beaucoup.

Alors, comme Ariel vient de l'expliquer, c'est un processus un peu complexe. En fait, c'est plus simple qu'il ne pourrait y paraître, parce que bien qu'il y ait différentes étapes dans le processus, finalement c'est assez rapide. On passe rapidement au travail. Mais très souvent, il y a certaines choses qu'il nous faut faire avant même d'arriver à la période de commentaire public. Parfois, les commentaires publics sont un petit peu aléatoires et ça, ça arrive à l'ICANN. En fait, nous ne sommes pas les seuls à avoir ce problème. Parfois, il y a des questions ou des points de vue. Et donc, on ouvre un commentaire public et c'est un petit peu bizarre. Mais très souvent, il y a différentes étapes dans lesquelles on pourrait être impliqué si on le souhaitait. Alors, si l'on considérait par exemple un PDP de la ccNSO ou de la GNSO, ou par exemple une équipe de révision, le CCWG, etc., il y a beaucoup d'activités qui ont lieu au sein de l'ICANN. Et donc, lorsqu'on a une recommandation qui passe aux commentaires publics, en fait il y a beaucoup de travail qui a lieu avant ceci. Ce qui permet de produire une déclaration, une recommandation ou un rapport qui, ensuite, est soumis à commentaires publics. Et dans beaucoup de cas, nous avons l'opportunité de participer avant.

Alors diapositive suivante, s'il vous plait.

Donc comme je le disais, la participation est-elle toujours possible ? Non. Parfois, il y a des choses qui se produisent. On ne peut rien y faire. Il y a quelques mois par exemple, il y a eu un commentaire public sur un nouvel accord pour opérateur de registre. Cela avait déjà été discuté au sein de l'ICANN. L'opérateur de registre avait été fermé pendant deux ans à ce qu'il paraît. Notre réponse a été : « Mais ça n'aurait pas dû se passer comme ça. On aurait dû être mis au courant. » Mais parfois, il y a des discussions qui ont lieu et nous n'en faisons pas partie. Donc parfois, il y a des choses comme ceci, puis il y a des choses qui se présentent sans que nous soyons préparés. Et donc, rapidement, nous devons rattraper le temps perdu, essayer de comprendre quel est le problème. Est-ce que cela a un impact sur les utilisateurs finaux ? Et si oui, et bien qu'allons-nous faire ?

Alors autre exemple. L'unité constitutive des utilisateurs commerciaux et le problème de présidence. Bon. Ça, c'est une question interne. Mais parfois, ils ont besoin du point de vue d'autres personnes. Alors lorsqu'un problème se présente, nous devons donc rattraper le retard rapidement, et Ariel a effectivement donné beaucoup de détails sur la sollicitation des commentaires des différentes personnes, etc. Mais souvent, dans nos réunions, nous regardons les choses un petit peu avec une vue d'ensemble. Rapidement, nous nous disons : « Pas besoin de rentrer dans les détails. » Ou alors on décide qu'il faut absolument que nous rentrions dans les détails, et donc nous poursuivons le travail dans ce sens.

Alors si effectivement il y a quelque chose qui se produit et que nous devons être investi, comment procédons-nous ? En général, il y a donc un appel à volontaires qui vont donc se porter bénévoles pour travailler

dans un groupe de travail, au sein de la GNSO, de la ccNSO ou un groupe de travail intercommunautaire, etc. Ou alors, on demande à ce qu'il y ait des personnes qui se joignent à une équipe de révision, etc. Il y a donc toute une méthodologie et donc, cet appel à volontaires. Très souvent, cet appel est ouvert, n'importe quelle personne qui souhaite être investi et qui en connaît suffisamment là-dessus, qui a également le temps de participer à différentes réunions, parce qu'il y a des réunions qui ont lieu tous les mois dans certains groupes. Parfois, c'est hebdomadaire, etc. Donc si en fait la personne est prête à comprendre ce qui se passe, elle peut participer, simplement écouter l'appel ou même être plus investie. C'est en fait très ouvert en matière de participation.

Alors, il y a d'autres groupes qui ont différents niveaux de participation. Par exemple, actuellement, nous venons de commencer un processus qui permettra de décider comment utiliser un certain budget. Par exemple, les nouveaux gTLD. Par exemple, s'il y avait plusieurs candidats pour une seule chaîne et si on n'arrivait pas à se mettre d'accord pour savoir qui va utiliser cette chaîne, va avoir cette chaîne, à ce moment-là, il y aura vente aux enchères de cette chaîne. Et donc, à ce moment-là, le produit revient à l'ICANN. Actuellement, nous avons 200 millions de dollars par rapport au produit des ventes aux enchères. Donc, nous avons décidé, nous et l'ICANN en fait avons décidé il y a un certain temps, que nous allons utiliser cet argent pas pour notre fonctionnement quotidien, mais pour de bonnes choses. Donc, nous avons un groupe de travail intercommunautaire qui a été mis en place et qui va décider du processus à utiliser pour cet argent. Donc, nous n'allons pas décider de qui, mais en fait de comment on va utiliser

l'argent. Donc, nous avons nommé cinq membres dans ce groupe de travail. Mais il est tout à fait possible que d'autres personnes puissent se joindre à ce groupe. En fait, tout le monde peut participer au même niveau. Même s'il y a des membres officiels qui ont certains droits, en principe, ces droits n'ont pas un impact. Toute personne est la bienvenue pour participer dans ces groupes de travail.

Il y a des domaines assez complexes et des domaines qui sont parfois très importants pour les utilisateurs finaux. Et donc, il faut absolument nous assurer qu'il n'y ait pas que quelques personnes qui participent et qui donnent de leur temps, parce que cela ne suffit pas. Donc dans ce cas-là, nous formons notre propre groupe de travail de manière à ce que les personnes qui n'ont pas suffisamment d'énergie pour participer à toutes ces réunions, tous les mois, qui n'ont pas l'énergie suffisante pour suivre les différentes listes de diffusion, etc., un petit peu d'avoir un point de vue, d'avoir un lieu pour suivre ce qui se passe. Donc à ce moment-là, lorsque les personnes interviennent, elles n'interviennent pas seulement en leur propre nom, mais qu'elles représentent vraiment le point de vue de l'At-Large. Donc ces groupes, on les appelle en anglais *shadowing*, sont très importants.

Donc au début, il y avait un groupe qui s'occupait de la transition IANA, qui est passé au CCWG Redevabilité et qui, maintenant, s'occupe de la Piste de travail numéro 2. En fait, nous l'avons renommé, parce que l'ancien nom n'était pas adapté.

Donc, nous avons deux groupes de travail qui sont plus ou moins actifs. Nous sommes en cours de réactivation de ces groupes. Premièrement, les questions des nouveaux gTLD et de manière plus spécifique, la

question entourant la dernière série des gTLD et la série suivante de manière à ce qu'il y ait plus de gTLD qui soient disponibles à l'avenir. Il y a donc le groupe de travail GNSO qui sera un groupe *shadowing* et il y a un autre groupe de travail qui considère les problèmes d'enregistrement, de WHOIS et les droits des titulaires de nom de domaine. Donc, ces groupes de travail sont importants. Ce sont des questions importantes, parce que beaucoup des utilisateurs sont titulaires de nom de domaine et s'ils ne le sont pas, ils descendent du fait que les domaines soient stables. D'ailleurs, il y a quelques jours, il y avait quelqu'un qui avait perdu un site web à cause d'un problème xy. Donc, c'est le type de questions que ces groupes considèrent. Donc, nous allons réactiver ces groupes de travail et s'ils vous intéressent, s'il y a un domaine qui vous intéresse, c'est une bonne manière de vous investir sans prendre un engagement par rapport au groupe principal.

Eh bien, des webinaires de ce type, c'est une autre possibilité lorsqu'on parle de problèmes importants. Nous essayons de mettre cela en termes que les géants qui ne sont pas des spécialistes puissent comprendre, des termes compréhensibles pour tout le monde qui vous permettent donc de participer plus facilement. C'est le but de ces webinaires. Les réunions de l'ICANN, il y a de nombreuses présentations d'où nous nous trouvons par rapport aux différents problèmes à régler. Même si vous ne pouvez pas aller aux réunions de l'ICANN, tout cela est sur l'Internet et vous pouvez y avoir accès, à tout, pratiquement tout sur l'Internet et suivre les réunions à distance.

Nous allons passer à la diapositive suivante.

Maintenant, vous serez armé de nouvelles connaissances et vous êtes en position de nous aider à rédiger des déclarations sur des points complexes. Là, il y a une ou plusieurs personnes qui seront en mesure de rédiger des déclarations. Il y aura ensuite des commentaires. Là, il y a beaucoup d'étapes auxquelles vous pouvez participer même si vous n'êtes pas la principale personne. Mais ce qui compte, c'est d'avoir assez d'informations en amont pour que ce soit bien compréhensible. Bien entendu, nous travaillons parfois avec des co-présidents de groupe de travail At-Large et avec des personnes qui peuvent nous aider également à rédiger ces déclarations.

Donc ça, c'est un cercle. Notre travail, c'est de représenter les intérêts des utilisateurs de l'Internet et il est important que nous participions à ces commentaires. Et c'est avec une large contribution et participation que nous pouvons nous assurer que nous représentons effectivement les besoins des utilisateurs de l'Internet. Si je suis le seul à commenter, peut-être que je suis très sage, mais je ne suis qu'une seule personne et j'ai un point de vue personnel en plus. Donc, ce n'est pas comme cela que cela doit fonctionner. Il doit y avoir une large participation sur l'impact qu'une décision aura sur tous les utilisateurs de l'Internet dans le monde entier. Donc, lorsque nous disons que nous représentons les intérêts des utilisateurs de l'Internet, nous devons pouvoir le prouver et c'est une excellente manière de travailler.

C'est à peu près tout ce que je voulais vous dire. Donc, nous allons ouvrir notre période de commentaires et de questions. Donc, est-ce qu'il y a des personnes qui lèvent la main ? Est-ce que des personnes à distance posent des questions ?

TIJANI BEN JEMAA: Oui. Merci beaucoup, Alan. Merci aussi à Ariel de votre présentation. Nous avons ici nos deux présentateurs. Donc si vous avez des questions pour Alan et Ariel, n'hésitez pas à lever la main. Si vous n'êtes pas sur Adobe Connect... Ah, je vois une question. Oui, allez-y.

ALAN GREENBERG: Oui, je vois une question en bas. Lorsqu'on parle de participation à d'autres entités, de quoi parlons-nous ?

Eh bien, nous, nous n'avons qu'une représentation uniquement à l'ICANN. At-Large n'est pas en position de faire des déclarations au nom de l'ICANN, au nom de quelqu'un en dehors de l'ICANN. Nous ne sommes pas autorisés à faire cela. Donc, on ne parle pas au nom de l'ICANN. Lorsqu'on parle d'autres entités, on parle d'autres entités au sein de l'ICANN. Ça peut être une organisation de soutien SO ou un comité consultatif. Ça peut être un autre groupe spécial qui doit faire un travail spécifique pour l'ICANN et au sein de l'ICANN. Mais, en général, nous parlons de ce qui se passe au sein de l'ICANN.

Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Alan. D'autres questions ? D'autres mains se lèvent ?

ARIEL LIANG: Je vois que Glenn McKnight a posé quelques questions. Donc, « Comment nos membres de RALO sont actifs à ce niveau ? »

Si vous regardez l'espace wiki et la page web de l'ALAC, vous avez différentes sections qui montrent qui est la personne qui rédige, le ou la personne qui rédige la déclaration, et sur le wiki, vous pouvez avoir accès à toutes ces informations. Vous pouvez vous joindre aux dialogues, aux conversations qui se déroulent sur l'espace wiki. Vous pouvez faire une recherche Google également pour avoir toutes les informations. Mais je crois que l'espace de travail wiki vous permet de beaucoup commenter et vous voyez tous les commentaires qui ont été effectués. On voit qui fait quel commentaire.

Donc, Glenn avait une autre question sur les questions spécifiques de politiques de l'ICANN.

Donc, par le passé, nous avons en effet travaillé à des points spécifiques lors de la transition des fonctions IANA. Nous avons beaucoup travaillé aux processus. Il y a eu beaucoup d'appels et de conférences qui ont été consacrés spécifiquement à ce sujet. Et il y a eu également des commentaires d'effectuer. C'était un petit peu différent, parce que ce n'était pas véritablement des déclarations. C'était un travail sur le processus.

Donc, je crois qu'il y a d'autres personnes qui ont levé la main.

ALAN GREENBERG:

Oui. Oui, je voulais répondre à la question de Glenn. Très bonne question qui a été posée. Comment on sait que des personnes contribuent ? Et comment on sait qui contribue ? Qui sont ces personnes ? Parfois, ces personnes, on les connaît déjà, mais parfois, nous avons des personnes qui participent et on ne sait pas exactement

d'où ils viennent, d'où ils sont : s'ils sont d'une ALS, si ce sont des membres individuels, membres de RALO. C'est parfois difficile. C'est une question très importante. Là, on essaie d'avoir plus de personnes qui participent, mais il est difficile de savoir parfois qui sont ces personnes. C'est un défi que nous devons relever si nous voulons avoir plus de participation. Nous sommes actuellement en train de faire un nouveau programme pour les membres des ALS, pour avoir une participation accrue. Comment donc suivre le travail des personnes ? Comment on sait qui sont ces personnes ? Quel travail elles ont effectué ? Ce n'est pas facile. Vous avez une liste bien évidemment des membres des ALS, mais c'est assez complexe. Nous allons travailler à cela. Si vous avez des idées à ce sujet, n'hésitez pas à nous les donner. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup. Avant de donner la parole à Glenn, je crois qu'une bonne question, c'est comment faire en sorte que nos ALS et nos RALO soient plus engagées dans le travail ?

Oui, Glenn.

GLENN MCKNIGHT:

Oui. Je crois qu'Alan a très bien compris la question que j'ai posée. La diversité d'opinion, c'est quelque chose qui compte beaucoup, pas seulement les mêmes personnes qui travaillent toujours. Il y a des contributions essentielles, il faut le reconnaître, des personnes très engagées dans le travail. Mais ce que nous essayons de faire, c'est d'avoir plus de contact avec les experts qui existent au niveau des ALS et de s'assurer qu'ils aient véritablement voix au chapitre. Et lors de

l'assemblée générale, qu'il y ait plus de personnes, plus d'expertise. Par exemple, sur le respect de la vie privée, la neutralité, toutes ces questions. On veut les encourager à commenter. On a toujours besoin de plus d'experts. On a toujours besoin de plus d'opinions.

TIJANI BEN JEMAA:

Oui. Merci beaucoup, Glenn. C'est une excellente clarification. Je crois qu'on est tous d'accord. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Oui, Alberto. Allez-y.

ALBERTO SOTO:

Oui. Un questionnaire a été lancé et on a demandé à nos membres... Je ne sais plus si c'était pour notre RALO ou pas, mais on posait des questions pour connaître leurs compétences, leur niveau d'expertise et dans quel domaine. Donc, nous avons un inventaire, une liste des compétences de nos membres et donc cela sera très utile le moment venu lorsqu'ils devront et pourront intervenir sur des questions pointues et précises.

Par exemple, dans la région des Caraïbes... Participation accrue, on pose toujours cette question. Je crois que si on a besoin de quelqu'un, il faut leur demander de participer. Il faut retourner un petit peu la situation. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Alberto.

Alan ou Glenn.

ALAN GREENBERG: Oui. Eh bien, je crois que lorsqu'on recherche les... pour mieux reconnaître les compétences des membres des ALS, des représentants des ALS, des personnes avec qui on échange des courriels, par exemple. Mais je crois qu'on doit creuser un petit peu dans nos ALS et on peut trouver beaucoup de nouvelles personnes. C'est un défi à relever. Ce n'est pas facile, mais on essaie de voir un petit peu comment on peut travailler plus étroitement avec les membres des ALS et savoir qui ils sont et quelles sont leurs compétences.

TIJANI BEN JEMAA: Yrjö, vous avez une question ?

ALAN GREENBERG: Oui. Yeşim.

TIJANI BEN JEMAA: Oui. Allez-y, Yeşim.

YEŞİM NAZLAR: Oui. Merci beaucoup, Tijani. Nous avons quelques questions qui nous sont arrivées. La première de monsieur Bong, au niveau du développement des politiques, il a besoin de quelques précisions. Et la deuxième question : « Si nous représentons les besoins des utilisateurs finaux, comment on peut les conseiller et comment on peut conseiller le Conseil d'administration de l'ICANN ? » Je vais donc attendre les

réponses et ensuite, vous poser d'autres questions qui nous sont arrivées.

TIJANI BEN JEMAA: Oui. On va répondre à votre question avant de passer à Yrjö. Je vais donner la parole à Alan.

ALAN GREENBERG: Oui. Je n'ai pas bien entendu, vu la première question.

TIJANI BEN JEMAA: C'était : « Quelle est la différence entre le développement des politiques et le développement de conseil et les conseils qui sont donnés ? »

ALAN GREENBERG: Bien. En ce qui concerne At-Large, nous ne faisons pas de développement de politiques. Le développement politique est fait dans les SO au sein de l'ICANN. Donc ce que nous effectuons, c'est de contribuer à ce processus de développement des politiques en participant, en faisant des commentaires, en effectuant des commentaires ou en donnant des conseils au Conseil d'administration. Donc ça, c'est en parallèle.

TIJANI BEN JEMAA: Alors, deuxième question.

ALAN GREENBERG: Est-ce que vous pouvez me la répéter, parce que...

TIJANI BEN JEMAA: Je ne m'en souviens plus. Donc, est-ce qu'on pourrait répéter la deuxième question, s'il vous plait ?

YEŞİM NAZLAR: Oui. Donc, je vais relire la deuxième question. La deuxième question est la suivante : « Est-ce que nous représentons les utilisateurs finaux donc et dans ce cadre, comment pouvons-nous en fait mieux conseiller le Conseil ? »

ALAN GREENBERG: En fait, on ne peut impliquer que les utilisateurs finaux qui sont actifs dans At-Large et qui sont intéressés donc à chaque fois qu'on fait quelque chose du type fourniture d'un avis. Donc, tout est documenté dans un site web, tout est public. On envoie des courriels là-dessus. Mais donc, pour la personne qui est impliquée dans l'At-Large, et bien elle peut se mettre au courant. Pour les personnes qui sont externes à notre environnement et donc pour la majorité des utilisateurs de l'Internet qui ne sont pas impliqués dans l'ICANN, donc on ne peut pas les forcer. On ne peut pas s'assurer qu'ils soient tous au courant, mais pour les personnes qui sont dans notre environnement, tout est documenté.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Alan. Est-ce que je peux ajouter quelque chose là-dessus ?

Tous nos avis ou tous nos points de vue, que nous envoyons sous forme soit de point de vue soit d'avis, tout ceci est envoyé à la liste la plus large qui soit, la liste de diffusion la plus large. En fait, toutes les personnes qui se sont rendues à une réunion de l'ICANN, ne serait-ce qu'une réunion, et qui se sont inscrites sur cette liste, reçoivent ces informations. On ne peut pas aller plus loin que ça. On ne peut pas diffuser davantage.

Alors Bachar, si vous avez une idée pour améliorer notre système, n'hésitez pas. Je ne vois pas, moi personnellement, comment nous pouvons améliorer le système.

Alors Yrjö, c'est à vous maintenant.

YRJÖ LANSIPURO:

Merci Tijani. Donc au sein d'EURALO, nous essayons d'identifier les experts dans différents domaines, dans différents sujets, et donc nous essayons de voir au sein des ALS qui nous avons. Donc, il vaudrait peut-être mieux que d'envoyer un seul courriel, d'envoyer un courriel privé pour viser. C'est ce que nous faisons et cela a bien marché. Donc, nous avons compilé les informations dans un document Google, les exigences relatives aux expertises. C'est un document que les ALS mettent à jour elles-mêmes et donc le test, ça a été que lorsqu'on a eu des opportunités d'utilisation donc de cette expertise, nous avons pu demander directement à ces personnes de nous donner leur point de vue.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup pour ces informations. Effectivement, c'est une excellente idée et je vais faire la même chose au sein d'AFRALO. C'est une bonne chose d'avoir une liste d'experts dans la communauté de manière à pouvoir en fait profiter de cette expertise et exploiter cette expertise. C'est très utile pour l'At-Large. Merci.

Alors, je repasse la parole à Yeşim. Il y a peut-être d'autres questions.

YEŞİM NAZLAR:

Merci beaucoup, Tijani. J'ai deux autres questions d'Amal Al-Saqqaf. Donc. Je vais lire la première question : « Est-ce que les avis fournis par l'ALAC ont lieu lorsqu'il y en a besoin ou lorsque le Conseil le souhaite ? Est-ce que n'importe quelle RALO peut soulever une politique ou faire un avis sur une politique lorsqu'elle a été approuvée ? »

Et donc ça, c'est une question pour Alan. Merci.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup. Alan, est-ce que vous souhaitez répondre à cette question donc ? Alan ? Si vous ne voulez pas y répondre, je peux moi. Alan, est-ce que vous m'entendez ?

Il semblerait que nous ayons perdu Alan. Pas de problème, je vais donc répondre. Oui, effectivement, nous pouvons fournir des avis au Conseil sur certaines choses qui n'ont pas été soumises à commentaires publics ou qui ne sont pas des questions relatives aux politiques. Donc, n'importe quelle RALO peut effectivement soulever un point quel qu'il soit et si l'ALAC souhaite donner un avis spécifique ou point de vue spécifique au Conseil sur telle ou telle question, c'est tout à fait

possible. C'est d'ailleurs son rôle. Notre rôle, c'est de créer des avis, de donner notre point de vue au Conseil sur tout ce qui peut avoir un impact sur l'utilisateur final ou sur tout ce qui est dans l'intérêt de l'utilisateur final. Donc, c'est vraiment notre rôle.

Je ne sais pas si Yeşim souhaite ajouter quelque chose.

Alors, vous avez levé la main, Yrjö. Donc vous voulez peut-être parler ? Sinon, je vais redonner la parole à Ariel.

Ariel, c'est à vous.

ARIEL LIANG:

Merci beaucoup. Je voulais ajouter quelque chose. Donc, par exemple, l'ALAC a fourni un avis sur l'intérêt, le PIC d'intérêt, l'expression de l'intérêt public. Donc, c'est un sujet qui ne donne pas lieu à commentaires publics actuellement, mais qui est discuté depuis un certain temps. En 2014, en fait, l'ALAC a fourni ou a plutôt déclaré dans un avis officiel au Conseil son point de vue là-dessus. Et donc, c'est tout à fait possible si l'ALAC considère qu'il y a quelque chose de nécessaire et d'important. Donc, il est tout à fait possible... Tant que le Conseil ne demande pas d'avis que l'ALAC procède de cette manière.

D'ailleurs, vous pouvez télécharger cette déclaration. J'ai mis le lien sur le chat. Donc, c'est juste pour vous donner des détails là-dessus, des informations, et pour vous fournir un exemple de ce type de choses qui peuvent donc se produire.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup. J'aimerais juste ajouter que n'importe quelle RALO peut également fournir son point de vue au Conseil. Pour AFRALO, à chaque fois que nous avons une réunion ICANN en fait, nous rassemblons toute la communauté africaine et nous créons une déclaration sur tous les sujets de discussion de l'ICANN et nous l'envoyons au Conseil. Mais ce type de point de vue n'a pas le même poids qu'un point de vue fourni par l'ALAC. Parce que l'ALAC, c'est un comité consultatif qui a donc les moyens officiels en fait de fournir des avis au Conseil. Ces avis peuvent soit être mis en œuvre par le Conseil, soit le Conseil y répondra et dira : « Nous ne le mettons pas en place pour telle ou telle raison. » Donc, c'est l'idée. En fait, les RALO ne sont pas des comités consultatifs, mais malgré tout, on peut fournir un point de vue au Conseil. C'est ça justement le processus multipartite et le processus ascendant de l'ICANN.

Yeşim, y a-t-il d'autres choses ? Je vois Marita, me semble-t-il. Marita, allez-y.

Allo, Marita ?

MARITA MOLL:

Oui, je n'avais pas allumé mon micro. Je crois qu'Alan a dit tout à l'heure que si vous êtes intéressé par un processus de développement de politiques, et bien vous devez rejoindre le groupe de la GNSO qui s'occupe de ce sujet-là. Donc en fait, vous devez à la fois être impliqué dans le groupe GNSO de développement de politiques et dans ce qui se passe au sein de l'At-Large. Est-ce que j'ai bien compris en fait ?

TIJANI BEN JEMAA: Oui. Je ne sais pas si Alan est disponible. Sinon, je répondrais. Je ne le vois pas. Il semblerait qu'il soit là.

Allez-y, Alan.

ALAN GREENBERG: Je suis bien là. Je peux répondre.

Alors la réponse, c'est oui. Si vous êtes suffisamment intéressé par un sujet, vous pouvez donc passer un certain temps dans ce sujet, dans ce groupe, et vous pouvez donc rejoindre un groupe de travail. Vous pouvez simplement écouter ce qui se passe dans les réunions jusqu'à ce que vous vous sentiez à l'aise pour contribuer de manière plus active. Et à ce moment-là, vous pouvez contribuer dans un groupe *shadowing* de l'At-Large ou alors vous pouvez même rédiger, contribuer à la rédaction d'une déclaration.

MARITA MOLL: Moi, je pensais que GNSO et At-Large étaient séparés. Donc est-ce que ce n'est pas le cas ?

ALAN GREENBERG: Oui, tout à fait. Ils sont séparés, mais en fait, pratiquement tous les processus de la GNSO sont ouverts aux participants de n'importe quel groupe. Donc, vous pouvez participer en tant que membre de l'At-Large ou en tant que personne sans affiliation avec l'ICANN quelle qu'elle soit. Si par exemple, c'est un sujet qui vous intéresse. Donc, il n'y a pas de restriction sur la participation aux processus de la GNSO. Alors, vous n'allez pas voter lorsqu'il y aura prise de décision au niveau du conseil

en lui-même, mais vous êtes participant à égalité donc dans le cadre des délibérations.

TIJANI BEN JEMAA:

Marita, j'aimerais ajouter quelque chose. Vous avez dit que si vous souhaitez participer au développement des politiques, vous devez vous joindre à un groupe de la GNSO, mais vous pouvez en fait aussi vous joindre à un groupe de la ccNSO ou alors vous pouvez vous joindre à un autre groupe si ça fait partie des adresses IP. Donc, les politiques sont développées au niveau des SO. D'accord. Donc, vous pouvez rejoindre un groupe de travail de ces SO pour participer et pour aider au développement des politiques.

ALAN GREENBERG:

J'aimerais ajouter quelque chose, Tijani. Vous avez dit rejoindre un groupe. Alors, qu'est-ce que ça veut dire ? C'est donc le groupe de travail de développement de politiques, mais suivant ce que vous faites comme travail, vous pouvez également rejoindre un groupe de la GNSO en tant que membre. Il y a des membres At-Large qui font partie du groupe des unités constitutives sur les droits de la propriété intellectuelle, parce qu'ils travaillent dans ce domaine en tant qu'avocat. Donc, ils peuvent se joindre à ce groupe de travail.

Alors, dernier commentaire par rapport à l'ASO. L'ASO s'occupe uniquement des politiques qui touchent les cinq RIR. Les politiques au sein des différentes régions sont développées par les RIR eux-mêmes.

Donc voilà encore un autre processus auquel on peut se joindre, qui est externe à l'ICANN, mais qui est quand même affilié à l'ICANN.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup. Yeşim, c'est à vous.

YEŞİM NAZLAR: Merci beaucoup, Tijani. Je vais donc lire la deuxième question d'Amal. Cette question est également pour Alan. Donc, « est-ce que l'ALAC envoie des questionnaires aux membres individuels sur les politiques ou sur les avis de manière à garantir la bonne représentation des utilisateurs finaux et de leurs intérêts ? »

ALAN GREENBERG: Merci. Excellente question, et la réponse est oui. Nous distribuons régulièrement, pas nécessairement des questionnaires, ça arrive, mais d'une manière générale, nous distribuons des questions. Nous envoyons des questions pour demander le point de vue des gens. Alors, nous n'avons pas le mécanisme nécessaire pour envoyer ceci aux membres des ALS, mais nous les envoyons aux représentants des ALS, et donc c'est à eux de redistribuer les questions aux membres. Et donc, nous allons en fait renforcer ce processus au cours des mois à venir, mais donc nous demandons le point de vue de nos ALS régulièrement. Très souvent, elles ne répondent pas. Il faut être honnête, mais en tout cas, nous cherchons à obtenir leur point de vue. Merci.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup. D'autres questions, Yeşim ?

YEŞİM NAZLAR: Non, c'était la dernière question. Merci beaucoup, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Très bien. Merci beaucoup, Yeşim, et merci Amal Al-Saqqaf, qui est un nouveau membre très intéressé à la participation et j'espère qu'elle sera en mesure d'être une personne qui va contribuer à At-Large à l'avenir.

D'autres questions ? Nous avons encore un petit peu de temps.

Donc, je ne vois pas d'autres mains se lever. Donc si vous voulez être encore plus efficace, nous allons passer au point numéro 4 : le test rapide des connaissances, le pop quiz.

YEŞİM NAZLAR: Merci beaucoup, Tijani. Nous avons des questions donc à nos participants. Je vais lire les questions.

Première question : « L'ALAC peut donner des conseils : a) la GNSO ; b) le Conseil ; c) la ccNSO ; d) tout ce qui précède ? »

Donc, veuillez voter.

Et Alan, vous voulez nous donner la bonne réponse ?

ALAN GREENBERG: Oui. La bonne réponse est tout ce qui précède. Nous pouvons donner des conseils à tout ce qu'il y a la GNSO, le Conseil, la ccNSO.

YEŞİM NAZLAR: Merci beaucoup.

Deuxième question : « L'ALAC donne généralement des conseils à la GNSO, le Conseil, la ccNSO ou tout ce qui précède ? »

ALAN GREENBERG: Et bien ça, c'est en rapport avec la première question et la réponse est nous devons... Nous pouvons donner généralement des conseils au Conseil d'administration. Nous aurions la possibilité de donner des conseils aux autres associations, à la GNSO, aux autres groupes, mais nous ne le faisons pas.

TIJANI BEN JEMAA: Oui. Un instant, s'il vous plait. Alan, lorsque vous dites qu'on pourrait donner des conseils aux autres unités constitutives, ils n'ont pas à les lire ou à les prendre en compte. Il n'y a que le Conseil d'administration qui doit absolument prendre en compte nos conseils, y répondre, les lire, s'en informer. Donc, vous pouvez toujours donner des conseils, mais ce qui compte, c'est que ces conseils soient écoutés, soient pris en compte. Vous voyez ce que je veux dire ?

ALAN GREENBERG: Oui, mais les parents donnent des conseils à leurs enfants et les enfants n'écoutent pas. Non, le Conseil n'a pas à suivre, le Conseil d'administration n'a pas à suivre nos conseils et nos avis, mais doit les prendre en compte, les considérer. Mais ça, c'est dans nos nouveaux

statuts, d'ailleurs. Ils n'avaient pas y répondre auparavant, mais avec les nouveaux textes statutaires, ils doivent absolument y répondre.

TIJANI BEN JEMAA: Yeşim, vous avez la parole.

YEŞİM NAZLAR: Oui. Nous allons maintenant passer à la troisième question.

« Il vaut mieux a) juste attendre et donner des conseils à la commission si nous n'aimons pas quelque chose ; b) ne pas participer aux activités de la GNSO, mais soumettre les commentaires du public si nous n'aimons pas quelque chose ; c) contribuer à l'élaboration de politiques visant à maximiser les chances d'obtenir quelque chose que nous aimons. » Donc, trois options.

Vous pouvez voter.

Et une nouvelle fois, je vais demander à Alan de donner la bonne réponse.

ALAN GREENBERG: Oui, absolument. Si vous pouvez contribuer à l'élaboration de politiques, c'est la meilleure option, la troisième, C. C'est intéressant que même si cela paraît très logique pendant les quinze premières années de l'existence du GAC, ils ne faisaient que... Ils n'étaient pas actifs si vous voulez. Ils ne développaient pas de politiques. Ils donnaient simplement des conseils, des conseils au Conseil d'administration. Donc, le GAC a changé ; sa méthodologie est

beaucoup plus active dans le processus de développement de politiques et peut avoir une influence forte, et s'ils n'aiment pas les résultats en fin de compte, ils peuvent se tourner vers le Conseil d'administration. Donc la meilleure option, c'est la troisième, C. Mais on n'a pas toujours le choix.

TIJANI BEN JEMAA: Yeşim.

YEŞİM NAZLAR: Merci beaucoup, Alan. Nous allons maintenant passer à la quatrième question.

« Est-ce que vous avez besoin d'être un membre de l'ALAC, une liaison de l'ALAC, ou un leader de RALO pour rédiger une déclaration de l'ALAC au nom de l'ALAC ? » Oui ou non ?

Et je vais demander à Ariel de nous donner la bonne réponse.

ARIEL LIANG: Oui, merci beaucoup, Yeşim. Je vois que la majorité a mis non. C'est la bonne réponse. Ça peut être tout le monde qui peut participer donc à la rédaction et qui peut participer à ces commentaires, puisque nous avons ce modèle ascendant à l'ICANN où tout le monde a voix au chapitre. Tout le monde est en mesure de participer. Ça, c'est dans l'intérêt des utilisateurs finaux de l'Internet. Donc, tout le monde peut être un rédacteur de commentaire public. Vous n'avez pas besoin d'être un membre de l'ALAC ou une liaison de l'ALAC. Nous pouvons passer à la cinquième question, je pense.

YEŞİM NAZLAR:

Oui, merci Ariel.

« Quelle est la meilleure façon de fournir des commentaires sur les déclarations préliminaires de l'ALAC : a) commentaire par courriel directement au porte-plume ou au rédacteur ; b) fournir des commentaires via la fonction de commentaire sur l'espace de travail At-Large wiki ; c) envoyer des commentaires via une liste de diffusion At-Large ; d) fournir des commentaires verbaux lors d'une téléconférence ALAC ou RALO.

Veillez voter maintenant.

Et je vais une nouvelle fois demander à Ariel de nous donner la bonne réponse.

ARIEL LIANG:

Oui, merci. La bonne réponse, c'est b : fournir des commentaires via la fonction de commentaire sur l'espace de travail wiki. C'est la meilleure manière de collecter tous les commentaires et de travailler pour développer le commentaire, travailler sur cet espace Wiki. Puisque vous aurez la possibilité d'avoir des réactions, d'avoir un suivi, d'avoir des conversations.

Il y aurait la possibilité d'envoyer des commentaires par courriel, mais ce serait moins efficace. La meilleure manière de tout collecter, c'est vraiment d'utiliser l'espace de travail wiki. Si vous n'avez pas de compte wiki, nous vous conseillons fortement donc d'en obtenir un.

Veuillez enregistrer votre vote. Merci.

Nous allons passer à la question numéro trois : « Les intervenants ont-ils fait preuve d'une maîtrise du sujet ? Donc, très bonne ? Bonne ? Suffisante ? Faible ? Ou extrêmement faible ? »

Votez maintenant. Merci beaucoup.

« Et quel sujet, aimeriez-vous que nous couvrions pour les webinaires à venir ? » Et écrivez donc dans l'espace vierge votre réponse, et envoyez-les-nous en appuyant sur le bouton à droite. Bien entendu, gardez cette page ouverte jusqu'à ce que vous envoyiez la réponse.

Donc voilà, notre évaluation est conclue. Je redonne la parole à Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup, Yeşim. Merci de ces questions d'évaluation.

Si vous avez des suggestions, des idées de sujets qui, selon vous, sont intéressants pour mettre à notre programme à l'avenir, n'hésitez pas, s'il vous plait. Envoyez-les par Adobe Connect ou envoyez un courriel à moi, à Tijani, à moi-même ou au personnel. Même si ce n'est qu'un seul sujet, indiquez-le-nous. C'est très important. C'est très utile pour nous, parce que nous essayons de faire ces évaluations pour connaître les sujets qui vous intéressent le plus et nous apprécions beaucoup votre participation à chaque webinaire. Nous essayons de couvrir des sujets qui vous intéressent.

Merci beaucoup. Il nous reste une minute. Donc si jamais vous avez une dernière question, sinon nous allons lever la séance.

Pas d'autres remarques ?

Je n'en... n'en voyant pas... ne voyant pas de mains se lever, je vous remercie beaucoup de votre attention. Merci à nos interprètes également. Merci à notre personnel. Merci aux présentateurs, Alan et Ariel, et merci à vous tous de votre participation.

Ce webinaire est maintenant terminé.

YEŞİM NAZLAR:

Cette réunion est maintenant terminée. Nous vous souhaitons une excellente journée. Nous vous demandons de vous déconnecter d'Adobe Connect. Merci beaucoup.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]